



AUTO • MOTO • ECOLE

4 rue de Nantes, 55300 SAINT-MIHIEL

PERMIS VOITURE | PERMIS 2 ROUES | PERMIS REMORQUE | FINANCEMENTS

FORFAIT CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Le règlement du forfait conduite accompagnée comprend : le règlement des **frais de dossier** (démarches inscription + fabrication du permis) ; et donne accès à un **forfait illimité** du **code en salle**, à un **kit pédagogique** (livre de code, livret d'apprentissage, etc.), à la réalisation de l'**évaluation de départ** (durée d'une heure), de **20 leçons de conduite obligatoires** (le tarif de l'heure supplémentaire est de 48,00€), d'un rendez-vous préalable (durée de deux heures avec un parent), de 2 rendez-vous pédagogiques, d'un apprentissage des vérifications intérieures et extérieures d'un véhicule ainsi qu'une présentation à l'examen du permis de conduire.

Ce forfait n'inclue pas : l'inscription à l'examen du code de la route (30,00 €) et l'accès, facultatif, au code sur internet (30,00€).

1500 €*

*TTC (Toute charge comprise).

• Documents à fournir pour l'inscription

Une attention particulière devra être portée à la conformité des pièces justificatives exigées pour la constitution du dossier d'inscription à l'auto-école.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Pièce d'identité originale• 1 série de E.Photo spéciale permis de conduire obligatoire de moins de 6 mois• Permis AM original• ASSR2 ou ASR (pour les personnes nées après 1988) | <ul style="list-style-type: none">• JDC (pour les élèves de 17 à 25 ans)• Justificatif de domicile (ayant moins de 6 mois)• Pièce d'identité de l'hébergeant originale• Attestation d'hébergement• 1 enveloppe format A4• 4 timbres postaux (tarif en vigueur) |
|---|---|

• Versements

Le premier versement d'un montant de **500,00 euros** s'effectue auprès du secrétariat à l'inscription. Ensuite, le deuxième versement doit se faire sur l'application SAROOL. Le compte doit être soldé au plus tard 8 jours avant l'épreuve pratique du permis de conduire. L'auto-école se réserve le droit d'annuler les leçons ou l'examen en cas de non-paiement.



• Les aides de financement

Des dispositifs d'aide au financement du permis de conduire sont disponibles et présentés sur notre site internet : www.autoecoleecopermis.fr ; il est vivement recommandé de s'informer afin de connaître les droits et modalités d'éligibilité correspondants.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Merci d'apporter tous les documents demandés en même temps.

SITE INTERNET



www.autoecoleecopermis.fr

NOUS CONTACTER



03.29.91.40.72



auto-ecole.ecopermis@orange.fr

NOUS SUIVRE



Auto-Moto Ecole Eco Permis